

NOM, Prénom :**Classe :****Fiche de Révision d'Education Civique 4^{ème} (2^{ème} Trimestre).****A/ Questionnaire à compléter :****1) Comment s'appelle notre pays ?**

.....

2) Quelles sont les couleurs de notre drapeau ?

.....

3) Que représentent ces couleurs ?

.....

4) Comment s'appelle l'hymne national de notre pays ?

.....

5) De quelle époque datent ces symboles (drapeau et hymne) ?

.....

6) Quelle est la devise de notre pays ?

.....

7) Quelle est la date de la fête nationale française ?

.....

8) Pourquoi cette date a-t-elle été choisie ?

.....

9) Pourquoi peut-on dire que la France est une République ?

.....

10) Pourquoi peut-on dire que la France est une démocratie ?

.....

.....

.....

B/ La Liberté, une valeur fondamentale de la démocratie :

Une démocratie est un pays où les pouvoirs sont partagés et dans lequel les *Droits de l'Homme* sont respectés : chaque *citoyen* peut exercer ses *libertés* les plus importantes tout en respectant ses *devoirs* liés à la liberté des autres (*civisme*).

Les *lois* sont toujours votées par les représentants du peuple (*députés, sénateurs*) : elles doivent protéger les libertés et l'égalité de tous les citoyens (*justice équitable*).

Le *droit de vote* est ouvert au plus grand nombre de citoyens (*suffrage universel*) et il permet de désigner librement les personnes qui vont gouverner le pays pour une durée limitée (*mandat*). Les pouvoirs sont séparés et aucune personne ne peut gouverner seule.

La *liberté d'expression* permet la critique et même la caricature des personnes qui gouvernent. Les *médias* (presse, télévision, radio, Internet...) peuvent informer la population et diffuser toutes les opinions politiques ou religieuses qui respectent la démocratie.

Document n°1 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, texte voté le 26 août 1789.

Ce texte n'est pas à apprendre par cœur mais vous devez connaître son nom, son date et savoir résumer le contenu des articles ci-dessous.

Article premier : Les Hommes naissent et demeurent **libres** et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 4 : La **liberté** consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des **droits** naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la **Loi**.

Article 5 : La **Loi** n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la **Loi** ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses **opinions**, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la **Loi**.

Article 11 : La **libre communication** des pensées et des opinions est un des **droits** les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer **librement**, sauf à répondre de l'abus de cette **liberté**, dans les cas déterminés par la **Loi**.

C/ La liberté d'expression et ses limites :

Voir Fiche de Révision 1^{er} trimestre + www.sebbarthe.com

D/ La dictature se cache sous l'apparence de la démocratie :

Une dictature est un pays où les *Droits de l'Homme* sont officiellement accordés mais dans lequel quelques personnes détiennent tous les pouvoirs et les libertés ne sont pas respectées.

Les *lois* sont souvent imposées par la force (police, armée) et elles servent surtout à punir violemment toute personne qui désobéit aux ordres en l'accusant de trahison ou de terrorisme.

Le *droit de vote* existe mais il est manipulé (candidat unique, trucage des résultats, violences...) et les personnes qui gouvernent disposent d'un *pouvoir total* et sans aucun contrôle.

La *liberté d'expression* réelle (critique, caricature...) est interdite et les *médias* sont manipulés et *censurés* pour diffuser la *propagande* du pouvoir.

Exemples de dictature :

Amnesty International est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale qui se donne comme missions la défense des droits de l'Homme et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'organisation milite pour la libération des prisonniers d'opinion, le droit à la liberté d'expression, l'abolition de la peine de mort... Son site internet (www.amnesty.org/fr/) donne des informations sur l'état réel de la démocratie dans les différents pays du monde.

Reporters sans frontières est une ONG internationale se donnant pour objectif la défense de la liberté de la presse. « Reporters sans frontières défend les journalistes emprisonnés et la liberté de la presse dans le monde, c'est-à-dire le droit d'informer et d'être informé. » Son site internet (www.rsf.org/) donne des informations sur l'état réel de la liberté d'expression dans les différents pays du monde.

Le **Prix Nobel de la Paix** récompense chaque année depuis 1901 la personnalité ayant le mieux contribué à la lutte pour la paix, les droits de l'homme, l'aide humanitaire et la liberté à travers le monde. Ce prix a été décerné à des personnalités telles que Nelson Mandela, Martin Luther King...